

ABORTUS

IS EEN

RECHT

VERANDER

DE WET

Hoog tijd om
het recht op abortus
volledig te
decriminaliseren.
De termijn te
verlengen tot 18 weken.
En komaf te maken
met alle belemmeringen
en discriminatie.

Meer info



ABVV

L'AVORTEMENT

EST UN

DROIT

CHANGEZ

LA LOI

Il est grand temps
de supprimer toutes
les entraves et
les discriminations
persistantes
à l'accès à l'avortement
en Belgique.
De dépenaliser
totalement
l'avortement et
d'étendre le délai
d'accès à 18 semaines.

Plus d'infos :



FGTB